

Lettre Municipale Spéciale MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

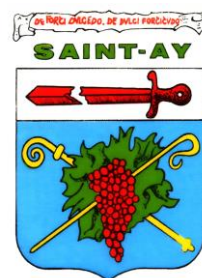


Dans 8 semaines la Maison de Santé de Saint-Ay vous ouvrira ses portes.

Notre Lettre Municipale vous présente les dernières actualités liées à ce projet important pour la Santé de Tous :

- ▶ La rencontre très constructive du 21 février, au sein de la MSP entre les 18 professionnels de santé qui vont l'intégrer et la Municipalité.
- ▶ Les raisons de l'installation du Docteur Bellier à Huisseau-sur-Mauves.
- ▶ La liste des professionnels de Santé qui vous accueilleront dès le début de mai 2026.

La Municipalité de Saint-Ay



LA RENCONTRE TRÈS CONSTRUCTIVE DU 21 FÉVRIER ENTRE LES 18 PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LA MUNICIPALITÉ



Au cours de cette rencontre qui a duré toute la matinée du samedi 21 février, les 18 professionnels de Santé qui ont décidé d'intégrer la MSP de Saint-Ay :

- Ont découvert avec satisfaction leurs futurs locaux de soins,
- Ont pu choisir leurs cabinets et se projeter concrètement dans leurs futures installations,
- Ont défini avec la Municipalité le mobilier des salles d'attente, de leur cuisine et salle de réunion, financé par la commune,
- Ont mis au point leur déménagement et leur future installation qui auront lieu avec le concours humain et matériel des employés communaux et des membres de la Municipalité,
- Ont organisé le fonctionnement de la future Maison de Santé,
- Ont pu exprimer les derniers détails de leurs besoins.

En fin de rencontre, 4 jeunes dentistes se sont joints à nous. Ils sont en effet candidats à s'installer au sein du cabinet médical actuel qui pourrait ainsi devenir un cabinet dentaire. Ils ont élaboré avec la Municipalité et plusieurs entreprises du bâtiment présentes, le projet de réaménagement de l'actuel cabinet médical.

Un beau projet qui va compléter notre Pôle-Santé de Saint-Ay.

POURQUOI LE DOCTEUR BELLIER S'INSTALLE À HUISSEAU-SUR-MAUVES ?

On ne laisse pas partir un médecin en plein désert médical sans des raisons majeures, à savoir :

4 refus essentiels du docteur Bellier, malgré les efforts constants et propositions de la Municipalité.

- 1) Refus de signer en juillet 2025 (date limite fixée pour le dépôt des demandes de subventions) son intégration dans la MSP de Saint-Ay.
Ce refus a fait perdre à la commune une subvention importante État/Région (55 000 €) non récupérable, la date d'engagement étant dépassée.
- 2) Refus de suivre la formation permettant l'accueil de stagiaires, pourtant essentielle à l'installation de nouveaux médecins.
- 3) Refus d'accueillir de jeunes médecins généralistes à ses côtés, qui se sont finalement installés dans d'autres communes.
En septembre 2025 demande impérative d'une somme de 15 000€ à payer par la commune au Docteur Bellier comme condition pour intégrer notre MSP. **Demande bien sûr refusée à l'unanimité par le Conseil municipal.**
- 4) Refus par le docteur Bellier de la proposition conciliante de la Municipalité de s'installer dans les cabinets des Bords de Loire en cœur de ville, qui seront laissés libres par les professionnels intégrant fin avril la MSP.

Lettre de proposition de la Municipalité ci-dessous

Bonjour Madame BELLIER,

Saint-Ay, le 19 décembre 2025

Comme vous le savez, notre projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire avance pour une ouverture prévue mi-avril.

Vous n'avez pas souhaité adhérer à ce projet, ni faire la formation permettant d'accueillir des stagiaires médecins.

En conséquence, la présente lettre recommandée avec accusé de réception vaut résiliation de votre bail, pris en date du 15 décembre 2012, conformément au délai légal en vigueur.

Mais, soucieuse d'assurer la continuité de votre activité professionnelle au sein de la commune, la municipalité vous propose l'installation de votre cabinet dans les bureaux médicaux et paramédicaux des Bords de Loire, situés en cœur de ville et offrant des conditions d'accueil et d'exercice adaptés à votre profession : cabinet rénové, relié à la fibre, comportant une salle d'attente et de nombreux parkings.

Si vous souhaitez vous installer dans l'un des Cabinets des Bords de Loire, nous vous demandons de prendre vos dispositions pour mi-avril.

Nos services seront bien sûr à vos côtés pour vous accompagner lors de votre nouvelle installation. La municipalité mettra en place la signalisation vers votre nouveau cabinet de façon à bien orienter vos patients.

La Municipalité de Saint-Ay

LES 18 PROFESSIONNELS DE SANTÉ QUI VOUS ACCUEILLERONT EN MAI

- **2 médecins, dont un généraliste et un psychiatre,**
- **1 infirmière en Pratique Avancée (IPA),**
- **3 infirmières,**
- **1 psychologue,**
- **2 orthophonistes,**
- **3 kinésithérapeutes,**
- **2 ostéopathes,**
- **1 diététicienne,**
- **1 ergothérapeute,**
- **1 podologue,**
- **1 psychomotricienne.**



Nous privilégions :

- L'accueil de nouveaux médecins généralistes et de stagiaires pour lesquels nous avons aménagé un bureau dédié,
- L'installation des 4 dentistes dans l'actuel cabinet médical,
- L'extension potentielle de la Maison de Santé. Cette phase II, pourrait comporter de 10 à 12 cabinets supplémentaires.

Retrouvez toute l'actualité de Saint-Ay sur www.saint-ay.fr et sur Panneau Pocket